

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 15 avril, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le vendredi 9 avril 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le vendredi 9 avril 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR (*sortie de la salle au moment du vote*), Alain LEQUERTIER.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT à Patrick BILLARD
- Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
- Nathalie BOUILLARD à Valérie DESQUESNE
- Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
- Patrick FENOUIL à Florence DUQUESNE
- Nadine LECHATTELLIER à Valérie DESQUESNE
- Najat LEMERAY à Sylvain GASCOUIN
- Patrice MÉCHE à Jean-Daniel GOUDIER
- Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN
- Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE
- Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE

Absents excusés : Flavien DELÈTRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210415-21_03271-DE
Date de télétransmission : 23/04/2021
Date de réception préfecture : 23/04/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 22	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 15	- contre : 0	22 avril 2021
- votants : 27	- abstention : 5	Publication le 22 avril 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/030 – Affectation du résultat 2020 – Budget annexe Centre aquatique

Vu la délibération n° DÉL-2021/009 du 15 mars 2021 adoptant le compte administratif 2020,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

➤ **ADOpte** l'affectation de résultat 2020 de la manière suivante :

- 0 € en section de fonctionnement
- le report du résultat d'investissement de 8 110.18 € (dép 001)

➤ **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 15 avril 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

